

COMMUNIQUE

ENQUÊTE PERMANENTE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES

CMPHS 2020

Le bureau des statistiques, 'Statistics Mauritius' entreprend, de janvier à décembre 2020 le vingt-et-unième volet de l'enquête intitulée: '**Continuous Multi-Purpose Household Survey (CMPHS)**'.

Quelques 940 ménages, à Maurice et à Rodrigues, seront interrogés chaque mois par des enquêteurs qui sont des fonctionnaires employés par 'Statistics Mauritius'. Ces enquêteurs doivent obligatoirement être munis d'une carte d'identité. Les résultats ne sont publiés qu'en forme d'agrégats et de moyennes. Aucun détail individuel n'est donc divulgué.

Cette enquête est régie par le '**Statistics Act**', qui stipule que toute personne ainsi contactée est tenue de fournir les renseignements requis. La loi, de plus, impose au bureau des statistiques de traiter en confidentialité toute information obtenue.

'Statistics Mauritius' invite les ménages choisis à collaborer avec les enquêteurs et les remercie d'avance.

14 Janvier, 2020

Statistics Mauritius